



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ATTESTATION D'ENGAGEMENT (*)

M. Mme. :

Représentant la société :

En qualité de :

Enseigne ou nom commercial :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Courriel :**

Date d'immatriculation à la Chambre des Métiers :

Siret :

Lieu de fabrication des produits (si adresse différente de ci-dessus) :

.....

Ouverture toute l'année ou saisonnier :

Déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis dans mon dossier de candidature au label « Glaces Artisanales de France ».

M'engage, envers la Confédération des Glaciers de France, à :

- Respecter les critères du cahier des charges pour l'utilisation du label « Glaces Artisanales de France » (critères et conditions listées ci-après, pour l'ensemble des produits que je fabrique, toutes gammes confondues)
- Lui fournir sur demande les documents prouvant le respect des conditions d'utilisation de la marque
- Me soumettre aux contrôles pour la vérification du cahier des charges par l'Organisme Certificateur Indépendant
- L'informer de toute modification dans l'organisation de l'entreprise susceptible de modifier les éléments déclarés dans le dossier de candidature
- Procéder au retrait de la marque en cas de non-conformité, non-respect des conditions ou de cessation de l'adhésion à la Confédération des Glaciers de France (pour quelque cause que ce soit) et, ce, sur simple injonction de la Confédération des Glaciers de France.

Compétences, expérience et savoir-faire de l'artisan glacier fabricant

- je suis qualifié(e)/diplômé(e) pour la fabrication de la glace (CAP, Brevet de Maîtrise, Titre d'Artisan ou de Maître Artisan) et impliqué(e) dans la création des recettes, la R&D et la production
- j'élabore mes produits en France
- je fabrique 100% des glaces, crèmes glacées, sorbets, soft compris, dessert glacé ou tout autre produit glacé, vendus sous ma marque
- je crée régulièrement de nouveaux produits
- je veille à la pérennité du métier grâce à la transmission des savoir-faire en accompagnant mes apprentis/employés. Au-delà, je m'engage à former l'ensemble de mon personnel veillant à la qualité de mes produits.

Qualité des ingrédients

- je m'engage à utiliser des ingrédients nobles, des matières premières de qualité dans mes fabrications, dont la provenance est majoritairement française, notamment pour les produits laitiers
- je n'utilise pas de premix industriels
- je ne fabrique que des sorbets « plein fruit »
- je valorise des produits issus de circuits courts, des produits locaux/régionaux ou labélisés (AOC, AOP, IGP, AB...) pour au moins deux produits glacés de ma gamme
- je n'utilise pas d'arômes ni de colorants artificiels pour la fabrication de mes glaces et sorbets
- si j'utilise des pâtes aromatiques pour la fabrication de certains parfums, la fabrication de la glace est réalisée par moi-même (artisan glacier)

La nature des matières premières pourra être vérifiée par l'Organisme Certificateur indépendant, lors de ses contrôles.

Respect des bonnes pratiques

- je m'engage à respecter les appellations mentionnées dans le Code des Pratiques Loyales des Glaces Alimentaires et le poids minimum spécifié pour chaque appellation
- je m'engage à respecter un process de fabrication conformément aux bonnes pratiques décrites dans le Guide du Glacier
- j'intègre obligatoirement dans mon process de fabrication un temps de maturation de 4 heures minimum
- mes pratiques de surgélation permettront d'atteindre une température de -18°C à cœur en moins de 4 heures.

Sécurité et qualité hygiénique certifiée

- les produits que je fabrique font l'objet d'analyses bactériologiques tous les ans (au moins 4 produits/an)
- je m'engage à informer le consommateur sur la présence de tout ingrédient allergène à déclaration obligatoire
- je m'engage à appliquer sur mes produits préemballés un étiquetage conforme à la réglementation en vigueur et particulièrement celle de la Directive du Règlement UE 1169/2011, dit INCO
- j'ai mis en place un dispositif de traçabilité des matières premières et des produits finis
- je m'engage à respecter scrupuleusement le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en glacerie et je tiens à jour mon Plan de Maîtrise Sanitaire.

Atteste, que les engagements énoncés ci-dessus sont remplis.

Fait à Le

Cachet de l'entreprise
et signature

(*) Ce document d'engagement et de déclaration sur l'honneur est à renouveler tous les ans au cours de la période de validité du label qualité « Glaces Artisanales de France »

Cette attestation est à retourner à la Confédération des Glaciers de France – 64 rue de Caumartin – 75009 PARIS, sous forme numérique ou à défaut par lettre recommandée avec accusé de réception.